1'000 PLACES DE STATIONNEMENT SOUS ST-GERVAIS ? NON MERCI!

Une requête en autorisation a été déposée au Département des Travaux Publics (DTP) au mois de juin 1994 par des promoteurs avec le soutien de la Ville de Genève, pour l'agrandissement du parking sous-terrain de la place Grenus (capacité actuelle: 450 places - capacité future 1'000 places).

Rendre la place aux piétons : C'est OUI ! Creuser huit étages en sous-sol pour les voitures : C'est NON !

Les promoteurs affirment que ce parking sera destiné aux habitants: POUDRE AUX YEUX, car aucune garantie existe à ce jour.

Selon une étude du professeur Bovi de l'EPFL, effectuée en 1990, le taux de stationnement au centre-ville de Genève est 75 % plus élevé par hectare, et 130 % plus élevé par habitant et par emploi, qu'à Bâle, Zurich, Berne et Lausanne.

Nous refusons des travaux titanesques qui risquent de déstabiliser tout le quartier historique de St-Gervais.

En signant cette pétition, vous vous opposez à cette politique du "tout-pour-la-voiture", s'appropriant sans honte un besoin purement imaginaire des habitants du quartier de St-Gervais, quartier figurant déjà parmi les plus pollués de la ville de Genève.

Adrageo	Cianatura
Mulesse	Signature
	Adresse

Habitants Associés de Saint-Gervais 9, rue des Etuves 1201 Genève

Genève, le 18 juillet 1995

Au Conseil Municipal de la Ville de Genève Palais Eynard 4, rue de la Croix-Rouge 1204 Genève

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Notre association a l'honneur de vous adresser la pétition ci-annexée portant sur le projet de parking souterrain sous la place Grenus, actuellement au bénéfice d'une autorisation de construire préalable.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Pour les Habitants Associés de Saint-Gervais:

,/

Genève, le 18 juillet 1995

Habitants Associés de Saint-Gervais 9, rue des Etuves 1201 Genève

Action Patrimoine Vivant 19, rue du Perron 1204 Genève

Au Conseil Municipal de la Ville de Genève Palais Eynard 4, rue de la Croix-Rouge 1204 Genève

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Nos deux associations ont l'honneur de vous adresser la pétition suivante:

La Genève médiévale s'étendait sur les deux rives du Rhône. Aujourd'hui, le quartier de Saint-Gervais ne comporte plus qu'une petite partie de la ville ancienne ayant résisté à une succession d'opérations urbanistiques menées durant ce siècle jusqu'à la fin des années soixante. La valeur historique de ce quartier populaire au coeur de Genève exige aujourd'hui une revalorisation du périmètre formé par les rues de Coutance, Grenus, Rousseau et le quai des Bergues, lequel fait l'objet d'un plan de site adopté il y a une dizaine d'années.

Dans ce sens, nous souhaitons depuis toujours la restitution de la place Grenus à son état initial et sa transformation en espace piétonnier comme une étape décisive de cette revalorisation. Or, on tente aujourd'hui de marchander cette volonté toute légitime contre un projet d'agrandissement du parking souterrain déjà existant dont la capacité serait ainsi porté à près de 1000 places.

Nous sommes indignés qu'une autorisation de construire ait pu être délivrée pour ce projet dont les effets dévastateurs suscitent l'unanimité des critiques des personnes soucieuses de la protection de notre patrimoine. Non seulement le quartier est déjà envahi de voitures, ce qui porte une atteinte grave à la qualité de vie, mais encore ce chantier disproportionné comporte des risques énormes de déstabilisation des immeubles historiques en raison de l'absence de fondations et de la fragilité du sous-sol. Les trémies d'accès de ce parking mettront notamment en péril les immeubles 9, rue Rousseau et 6, place Grenus et provoqueront l'éventrement de la rue Rousseau pour un accès camions. A cela s'ajoutent les nuisances inhérentes au chantier qui feront fuir tant les habitants que les usagers.

Une solution peu coûteuse existe cependant qui consisterait au déplacement des accès dans la section de la rue Grenus comprise entre la rue de Coutance et la place. Elle pourrait s'envisager conjointement avec la prolongation de la concession d'utilisation du dommaine public accordée au grand magasin La Placette. Elle ne porterait pas atteint au site et

permettrait de rendre à la place sa vocation première et de résoudre le problème du trafic automobile si nuisible pour le quariter. Cette zone piétonne de grande qualité pourrait répondre aux voeux des Genevois, qui ont particulièrement apprécié les possibilités offertes par celle-ci à l'occasion des Ponts de Saint-Gervais.

En outre, nous maintenons qu'un tel projet ne se jusitfie en aucun cas, dès lors que de nombreux parkings existants dans un proche périmètre, comme celui du Seujet, sont sousoccupés.

Par conséquent, nous demandons que la Ville de Genève s'oppose au projet d'agrandissement du parking de la place Grenus en retirant la signature qu'elle a dû apposer comme propriétaire foncier concerné sur la requête en autorisation de construire et en refusant à ses promoteurs l'octroi d'une concession d'utilisation du domaine public à cet effet.

D'autre part, devant l'état de vétusté de certains immeubles parmi les plus remarquables du périmètre, il est urgent qu'un plan de rénovation soit adopté pour le quartier et qu'en particulier la Ville de Genève engage la restauration des immeubles dont elle est propriétaire, notamment celui situé 21, rue des Etuves-angle rue Rousseau, qu'il serait question de démolir, ce qui nous parait inconcevable. Nous demandons que la Ville répare d'urgence le toit de cet immeuble, afin de mettre un terme aux dégradations consécutives aux infiltrations d'eau et renonce à demander l'évacuation des arcades, qui jouent un rôle essentiel dans l'animation et la vie économique du quartier.

Tels sont les buts de la présente pétition déposée par les Habitants Associés de Saint-Gervais et Action Patrimoine Vivant.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Pour les Habitants Associés de Saint-Gervais:

Pour Action Patrimoine Vivant: